



me pacser avec 1 sans papiers, comment faire?

Par **ronron**, le **10/01/2012 à 16:15**

bonjour,voila ma situation,etant avec 1 algerienne depuis 9 mois qui est sans papiers et moi residant en france et n e en belgique,que doit on faire pour nous pacser,comme en belgique l homosexualit  est autoris ,est ce que tout ca serait possible en belgique et que faut il pour qu elle aies ses papiers.j ai toujours la nationalit  belge,de la famille aussi.on aimerais vraiment vivre ensemble et par rapport a la religion algerienne,y aurait il des soucis.je vous remercie

Par **youris**, le **10/01/2012   18:18**

bjr,

posez la question sur un site juridique belge.

un pacs en france ne permet pas d'obtenir automatiquement un titre de s jour.

"Le Pacs, conclu avec un partenaire fran ais ou titulaire d'un titre de s jour, est un  l ment d'appr ciation des liens personnels en France pour l'obtention d'un titre de s jour. Il ne donne donc pas lieu de plein droit   la d livrance d'un titre de s jour pour le partenaire  tranger.".

cdt

Par **Claralea**, le **10/01/2012   19:37**

Et surtout, un pacs conclut entre homosexuels en Belgique ou ailleurs n'est pas reconnu en France